

le suzerain et le vassal était vidée, la France consentit à signer à un traité général, dit *convention des détroits* (13 juillet 1841). Par ce traité, les cinq puissances reconnaissaient au sultan le droit d'interdire aux vaisseaux de guerre de toute nation l'entrée du Bosphore. L'article du traité d'Unkiar-Skélessi, qui ouvrait le Bosphore aux vaisseaux russes, se trouvait par le fait annulé.

CHAPITRE XXI.

SECONDE PARTIE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE DE 1840 A 1848.

Seconde partie du règne de Louis-Philippe; ministère du 29 octobre 1840. — Mort tragique du duc d'Orléans (13 juillet 1842); loi de régence (20 août). — Rapports avec l'Angleterre. — Affaire de Taïti; traité de Tanger (1844). — Mariages espagnols; Cracovie. — L'Italie; avènement de Pie IX au trône pontifical; la Suisse. — La question de la Réforme en France. — Résultats généraux du règne de Louis-Philippe; lois sur l'enseignement primaire (1833); lois sur les chemins vicinaux (1836); sur l'expropriation (1841); sur les chemins de fer (1842); monuments. — Lettres et arts; sciences; la photographie; la télégraphie; la galvanoplastie. — Conquête de l'Algérie. — Les deux sièges de Constantine (1836, 1837). — Les Portes de fer (1839); Abd-el-Kader. — Prise de la Smala (1843). — Guerre du Maroc; bataille d'Isly (1844); soumission d'Abd-el-Kader (1847).

Seconde partie du règne de Louis-Philippe; ministère du 29 octobre 1840. — L'année 1840 semble couper en deux le règne de Louis-Philippe. Dans la première moitié, les agitations ont été fréquentes à l'intérieur; les crises ministérielles nombreuses. A l'extérieur, la paix avait été maintenue, mais les dangers d'une